

Monsieur le Président,

FO se félicite que le CHS CT se réunisse enfin pour le budget 2014.

Nous tenons à rappeler que nous sommes favorables à l'élaboration de ce dernier dès le premier trimestre de l'année.

En effet, le CHS CT doit pouvoir financer rapidement les besoins de nos agents dans la mesure de ses moyens.

FO est conscient que la rigueur budgétaire s'est abattue sur les ressources de nos directions, mais ceci n'excuse pas la « maladresse » dont vous avez fait preuve en nous présentant vos propositions lors du 1^{er} GT.

FO ne pouvait pas les accepter et vous avez subi un refus catégorique de l'ensemble des représentants du personnel.

Nous vous avons demandé de revoir votre copie, et à part quelques détails, vous avez fait du « copier/coller » !!!.

Pour rappel, les constatations de l'ISST, du DUERP et du PAP n'engagent que l'administration. Vous pouvez cependant présenter ces demandes au CHS CT. Celui-ci, s'il se sent engagé moralement, n'a aucune obligation légale contrairement à vous Monsieur le Président.

FO constate que le CHS CT devra encore palier cette année aux manques de l'administration. Cette dernière a fait l'impasse comme d'habitude sur certaines actions.

Cependant n'oubliez pas qu'il nous est toujours possible de mobiliser la totalité du budget pour une opération d'envergure sur un thème hygiène et sécurité, en faisant fi de vos requêtes. Cela s'est déjà produit dans un passé récent.

Malgré l'âpreté de certaines de nos discussions, le budget que nous examinerons aujourd'hui, reflète les travaux qui ont été accomplis. Dans l'intérêt des agents, FO a choisi le dialogue plutôt qu'une confrontation.

Nous engageons donc l'administration à nous suivre dans cette démarche.

FO a comme soucis et objectifs de représenter TOUS LES AGENTS.

Nous avons bien conscience que les années à venir seront des années de vaches maigres, aussi est-il important de continuer à travailler sur les bases que le CHS CT 06 a construites toute au long de son évolution, en respectant les notes de fonctionnement élaborées au CHS CT Ministériel.

Le CHS CT étudie chaque situation, chaque mission, chaque poste et les risques encourus par les agents sans tenir compte de leur appartenance administrative.

Il n'est pas question de nous imposer une proportionnalité des crédits au prorata par agent.

Pour conclure, et malgré la présentation par vos services d'un tableau idyllique sur la satisfaction des agents par rapport à la propreté des locaux, FO portera une attention toute particulière aux problèmes d'hygiène et de nettoyage des lieux de travail.